

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI DE RENTREE

11 et 12 mars 2023

1. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD et les dispositions particulières énoncées ci-dessous. Il est autorisé sous le numéro **2202617**.
2. Ce tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBaB de la catégorie minime à vétéran.
3. Le tournoi est ouvert aux joueurs classés NC/P12/P11/P10/D9/D8/D7/R6/R5/R4.
4. L'organisation se réserve le droit de regrouper ou de scinder des catégories, en fonction du nombre d'inscrits, et ceci afin de faire jouer un maximum de joueurs et d'avoir des tableaux homogènes.
5. L'organisation gèrera le tournoi à l'aide du logiciel fédéral Badnet.
6. Constitution des paires : dans une paire, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé.
7. Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé.
8. Les tableaux de double homme se joueront le samedi jusqu'aux finales.
9. Les tableaux de double dame se joueront le dimanche jusqu'aux finales.
10. Le début du tournoi est fixé à 8 h le samedi et le dimanche.
11. La limite d'inscription ainsi que la date de classement retenue est fixée au 1^{er} mars 2023 (à réception du courrier). Les inscriptions seront prises en compte, par ordre d'arrivée et le paiement des droits d'inscription se fera en même temps. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone. La date d'inscription sera la date de réception du courrier, puis le cachet de la poste (celle du dernier joueur inscrit de la paire).
12. Le montant des droits d'engagements est de 12€, réglables par chèque à l'ordre du CCBa ou par virement bancaire (demander le RIB du club par mail : christofaurore@yahoo.fr). Les paiements sur badnet sont désactivés.
13. Les inscriptions seront à effectuer directement sur ebad ou badnet ou par mail à christofaurore@yahoo.fr ou à envoyer à : BESLU Aurore 110 boulevard de Cluis 36000 CHATEAUROUX, accompagnées du règlement (Si la feuille d'inscription est mal remplie ou illisible, le comité d'organisation pourra la considérer comme nulle. Aucune réclamation ne sera acceptée.)
14. Les convocations seront envoyées par mail aux responsables d'inscriptions renseignées sur les feuilles dans la semaine précédant le tournoi ainsi qu'aux joueurs directement par badnet.

15. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique. (voir site FFBaD, LOB n°17) Ces codes de conduites seront affichés dans le gymnase le jour du tournoi.
16. En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscription seront remboursés. Après le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscription ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical justifiant l'état de santé du joueur ou une preuve de son indisponibilité. Dans tous les autres cas, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.
17. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort. Il devra prévenir l'organisateur de sa non-participation dès que possible. Si un joueur est forfait, il doit prévenir l'organisateur et éventuellement son/sa partenaire. Celui/celle-ci doit alors préciser s'il/elle maintient son inscription en recherche ou s'il/elle annule sa participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu. Tout joueur forfait adressera dans les 5 jours les pièces justificatives au siège de la Ligue Centre-Val de Loire.
18. Tout joueur sera convoqué une heure avant son premier match (sauf les premiers joueurs qui jouent à 8 h, ils seront convoqués à 7 h 30).
19. Les matchs pourront être lancés avec au maximum 60 minutes avant l'heure prévue.
20. Dans la mesure du possible, tous les matchs se joueront en poules pour la phase préliminaire avec deux sortants par poules, puis en élimination directe pour la phase finale.
21. Certains tableaux pourront être limités (maxi d'équipes atteints), regroupés (avec accord des participants) ou supprimés en cas d'inscrits insuffisants.
22. Le comité d'organisation se donne le droit de modifier l'ordre des matchs en accord avec le juge arbitre en cas de nécessité. L'échéancier diffusé ne reste qu'indicatif ; les joueurs devront être attentifs aux annonces de la table de marque et se tenir prêts.
23. Le tournoi se déroulera en match de 21 points et au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants).
24. Tous les matchs seront auto-arbitrés.
25. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match.
26. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Ce temps de repos débute dès la fin du match précédent et se termine au début du match suivant. Il pourra être réduit avec l'accord des participants.
27. Chaque joueur devra se présenter avec le nombre nécessaire de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
28. Les volants sont à la charge des participants.

29. Les volants officiels sont les RSL Tourney n°3.
30. Les joueurs doivent porter une tenue de badminton conforme aux règles FFBad.
31. Le port de chaussures de sport est obligatoire sur la surface de jeu.
32. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du Comité d'Organisation, le juge-arbitre, et deux conseillers par match.
33. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.
34. Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande au juge-arbitre. Tout joueur devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée. Si un joueur est non présent 5 minutes après l'appel de son match, il sera déclaré forfait.
35. Aucun participant ne doit faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.
36. Il est interdit de fumer et vapoter dans tout le gymnase.
37. L'organisation peut être amenée à prendre des photos pour son site internet ou le compte Facebook. La participation à ce tournoi vaut acceptation et accord du droit à l'image.
38. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant la compétition.
39. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité. En cas d'interruption définitive au cours de son déroulement, les inscriptions ne seront pas remboursées.
40. Toute personne ne respectant pas le protocole sanitaire affiché dans le gymnase pourrait se voir exclue de la salle.
41. Toute participation au tournoi implique l'adoption de ce présent règlement.

Le Club de Badminton de Châteauroux
CCBa